union des métiers de l'hôtellerie restauration

COMMUNIQUE DE PRESSE

Violences en marge des manifestations : les commerçants, hôteliers, cafetiers et restaurateurs ne doivent plus être les victimes collatérales

Dimanche 18 octobre 2026

L'Umih condamne avec la plus grande fermeté les violences et dégradations intervenues samedi 17 octobre en marge des manifestations. Une fois encore, les commerçants, et tout particulièrement les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, se sont retrouvés en première ligne, exposés à des violences dont ils ne sont ni les acteurs ni les responsables.

Vitrines dégradées, établissements menacés, activités perturbées, salariés et clients mis en difficulté : ces violences, qui frappent nos établissements, sont inacceptables.

Le droit de manifester est une liberté fondamentale. Le droit de travailler, d'entreprendre et d'accueillir ses clients en sécurité doit l'être tout autant.

L'Umih rappelle que les hôtels, cafés et restaurants sont des lieux de vie, de convivialité et de lien social. Ils ne peuvent devenir, à chaque épisode de tensions, les victimes collatérales de débordements violents. Pour des professionnels déjà confrontés à une conjoncture économique difficile, à la hausse des charges et à la fragilité de la consommation, ces événements constituent une épreuve supplémentaire. Derrière chaque établissement touché, ce sont des entrepreneurs, des salariés, des emplois et parfois la survie même d'une entreprise qui sont en jeu.

L'Umih exprime sa pleine solidarité avec l'ensemble des professionnels touchés et se mobilise dès à présent à leurs côtés.

Elle appelle tous les commerçants, hôteliers, cafetiers et restaurateurs ayant subi des dégradations, des fermetures contraintes ou des pertes d'exploitation à prendre contact sans attendre avec les Umih départementales, afin de d'établir rapidement un bilan précis et complet des conséquences de ces événements.

Ce recensement permettra de mesurer l'ampleur des préjudices, de faire remonter les situations les plus urgentes et d'engager les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics.

Contact presse
Umih, Ophélie Rota, directrice de la communication 06 82 82 95 82 / communication@umih.fr

L'Umih accompagnera également les professionnels concernés dans leurs démarches pour obtenir réparation des préjudices subis, notamment auprès des assureurs et, lorsque les conditions légales sont réunies, dans le cadre des dispositifs d'indemnisation et de responsabilité applicables.

L'Umih demande aux pouvoirs publics une mobilisation rapide afin de garantir la sécurité des établissements, de faciliter les démarches d'indemnisation pour obtenir réparation et de ne laisser aucun professionnel seul face aux conséquences de ces violences.

Pour Franck Chaumes, président confédéral de l'Umih : « *Nos établissements ne sont pas des défouloirs. Nos professionnels ne peuvent pas être, manifestation après manifestation, ceux qui paient la facture des violences. Nous demandons que leur sécurité soit garantie et que chaque préjudice puisse être reconnu et réparé. L'Umih sera aux côtés de tous les professionnels touchés, sans exception*. »

À propos de L'Umih

Première organisation professionnelle représentant plus de 35 000 cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin. L'Umih rassemble 68 % des entreprises syndiquées du secteur et 51% des salariés.